

# *GENTHOD*

# *INFO*

*AVRIL 2011*

## **EDITORIAL**

Tout a un commencement et une fin.

Au commencement, on déambule dans le jardin d'Eden, heureux de pouvoir jouir des bontés et des beautés de ce monde, heureux d'avoir l'illusion de pouvoir changer sa face en apportant son savoir et ses convictions. Arrivent la pomme tentatrice et le serpent fourbe et de mauvaise foi. En un mot : la réalité. Tout change, il va falloir évaluer, discuter et décider sans se faire manipuler. Difficile.

Dans ce monde de plus en plus compliqué où le formalisme et les recours à tout va l'emportent sur le bon sens et la libre pensée respectueuse, peut-on prétendre être intègre et infallible ? L'être humain reste ce qu'il est avec ses défauts et ses qualités. Celui qui se gausse de son intégrité est peu critique envers lui-même et imbu de sa personne.

La critique, voilà un thème abordé par chacun à tous les carrefours et autour de toutes les tables. Certaines, constructives, permettent d'avancer, d'autres, intéressées ou destructrices, peuvent être entendues puis remises. Il y a des choix à faire et, hélas, il n'est pas toujours possible d'accéder à toutes les sollicitations. On ne peut plaire à tout le monde.

Quarante-trois ans d'investissement dans la vie politique. C'est trop, diront certains, et pourquoi autant, se demanderont d'autres. Rien ne me destinait à vingt-ans au Conseil municipal, seize ans au Grand Conseil, et vingt-trois ans à la Mairie. Genthod fut ma découverte et devint ma fille, elle m'a conquise et je l'ai aimée pour la diversité de ses habitants, ses espaces magnifiques, son histoire étonnante et ses lieux magiques. Il est

impossible de ne pas aimer Genthod et de ne pas préserver ses espaces verts, son agriculture qui nous permet d'avoir encore un pied dans la vraie terre. Gardons précieusement ce luxe de pouvoir laisser errer notre regard jusqu'aux crêtes du Jura, au sommet du Mont-Blanc, à la flèche de Saint-Pierre et au panache du jet d'eau. C'est Genthod, c'est magique !

Arrêtons de nous plaindre pour tout et pour rien, dégustons ce bonheur qui est là sur notre chemin tout en défendant nos valeurs démocratiques. C'est pour cela que je me suis investie.

C'est la fin d'une belle aventure mais, pour le nouvel Exécutif, c'est le commencement. Je lui souhaite beaucoup de satisfaction et de plaisir, ceci en harmonie avec le Conseil municipal, dans un but commun.

Que deviendra le « Genthod Info » ? Un magazine comme tant d'autres ou restera-t-il le bulletin d'information de la Mairie créé voici plus de vingt ans par nos prédécesseurs. Un peu strict, peut-être, complété par le journal Rives-Lac, ils apportent les reflets de notre vie villageoise.

A tous ceux qui ont travaillé de loin ou de près à notre Mairie ou pour notre Mairie, nous leur adressons toute notre reconnaissance et nos remerciements pour nous avoir aidés à réaliser les multiples projets qui embellissent Genthod et la rendent agréable.

Tout n'est pas terminé, la vie continue, elle peut être agréable, c'est selon le verre par lequel on la regarde.

A tous, merci pour ce que vous m'avez donné, et bon vent !

Yvonne Humbert, Maire

## **CENTRE DU VILLAGE**

Les travaux touchent à leur fin. La déchetterie sera opérationnelle sous peu, et les cheminements pavés relieront les différents points de ce centre, soit la rue du Village à la route de Valavran, et la route de Rennex à la rue de la Mairie au niveau de l'épicerie. Les appartements du rez-de-chaussée de la rue de la Mairie possèdent une terrasse bordée d'arbustes donnant sur cet espace de verdure libéré par la démolition des anciens garages. Des drainages ont été posés le long des anciens bâtiments afin de les assainir. Au centre, un petit rond-point a été réalisé et recevra deux bancs pour les promeneurs et, la nuit venue, un éclairage discret les guidera à bon port. Les vélos trouveront aussi un lieu de rangement à côté de la déchetterie. Une belle réalisation rendant notre centre du village plus attrayant.

## **COMPTES 2010**

La Commission des finances s'est penchée sur les comptes de l'exercice 2010 lors de sa séance du lundi 11 avril 2011. Ne pouvant donner plus de détail le Conseil municipal ne statuant que le mardi 10 mai, il convient de relever cependant que l'année précédente se bouclera sur un résultat positif, certes modeste, mais positif !

Si la production fiscale, principale source de produits, stagne, comme c'est le cas actuellement, il faudra songer, dans un laps de temps plus proche qu'on peut l'imaginer, à revoir sérieusement la valeur de notre centime additionnel communal. Ce dernier, solidement ancré à 25 centimes, ne pourra pas résister encore longtemps à la demande grandissante de trésorerie grevant le budget communal pour ses dépenses courantes et ses investissements budgétisés pour les quatre ans à venir.

Dans le prochain Genthod Info, vous aurez toutes les explications chiffrées quant aux comptes 2010.

## **ENSEMBLE COMMUNAL**

Les recourants ont levé le siège. Comprenez en cela qu'ils ont retiré leur recours.

Ces derniers ayant obtenu satisfaction quant à un usage de la salle communale avec des horaires moins larges que prévus, la garantie que la gestion des parkings lors des soirées serait bien adaptée, ils ont jeté l'éponge après avoir bloqué le chantier pendant plus d'un an et laissé une ardoise à la commune qui pourrait friser le demi-million supplémentaire. Pour le bien des finances communales, qu'ils en soient remerciés.

Les travaux devraient débuter au mois de juin avec tout d'abord la démolition de la poste « provisoire » depuis 26 ans, et la mise en place d'une vraie poste provisoire cette fois, sous forme d'un conteneur au chemin de la Pralay.

Ensuite, dès la rentrée de septembre, le chantier devrait enfin pendre son envol et voir son couronnement pour septembre 2013.

Une information ciblée quant aux nuisances générées par le chantier et à l'utilisation du parcours scolaire pour les enfants est en cours d'élaboration. Le dossier reste ouvert et à suivre.

Au revoir à tous !

Gérald Mottier, Adjoint

## **GESTION DES DÉCHETS**

Chaque citoyen s'applique à sortir, selon le calendrier des levées, ses déchets et à les déposer au bord du chemin pour que la société mandatée par la Mairie les emporte. Est-ce suffisant pour que la commune reste propre ? Malheureusement non. En effet, bon nombre de sacs d'ordures, même soigneusement fermés par les usagers, se retrouvent systématiquement éventrés par des animaux et leur contenu répandu sur le sol. Dès lors, malgré les efforts de tous, citoyens, Mairie, Genthod se trouve enlaidie par de petits amas de déchets que l'on retrouve ça et là au bord des chemins. Quel dommage, et quelles nuisances.

Pour remédier à cette situation, la Mairie encourage vivement l'utilisation de poubelles rigides fermées ou des petits conteneurs de ménage. N'hésitez pas à contacter le secrétariat communal pour vous renseigner sur les conditions et la façon de vous procurer ce matériel. Si chacun y participe, la commune n'en sera que plus belle.

## VOTE EN LIGNE

Pour la première fois lors du scrutin du 15 mai, toutes les Genevoises et tous les Genevois pourront voter par internet. 45 communes en ligne ! Enfin, serait-on tenté de dire, tant ce troisième canal de vote a fait parler de lui sans avoir été offert au plus grand nombre de nos concitoyens. Proposé pour la première fois en 2003, plébiscité en votation populaire en février 2009, le vote par internet reste en effet soumis à la Confédération, qui limite son usage à 20% des électeurs d'un même canton.

La votation du 15 mai ne comporte aucun sujet fédéral, ce qui permet à Genève d'appliquer son droit cantonal sans restriction. Celui-ci considère le vote en ligne comme une manière normale et légitime d'exprimer son opinion, au même titre que le vote postal et le vote à l'urne.

Quels sont les avantages du vote par internet ? Il est simple d'utilisation, il s'effectue en une seule opération et garantit la validité de tous les suffrages exprimés. Trop souvent, en effet, des bulletins en papier sont déclarés invalides en raison d'erreurs le plus souvent involontaires, des citoyens qui les ont remplis (utilisation de Stabulo Boss, de Tipp Ex, inscriptions au dos, par exemple).

Autre avantage, le décompte des bulletins électroniques ne souffre pas d'erreur. Par ailleurs, le vote par internet offre la certitude que le suffrage a été reçu et sera pris en compte dans le décompte final. Une confirmation de bonne réception est envoyée au terme de la transaction de vote.

Ces caractéristiques font du vote électronique un outil important de la modernisation des droits politiques et des systèmes de vote à Genève. Le *design* novateur de la carte de vote que vous recevrez pour ce scrutin en est une illustration. Saviez-vous par exemple qu'elle tient désormais aussi lieu d'attestation de domicile ?

Malgré l'existence de trois canaux de vote, vous ne pouvez pas voter deux fois. Il faut en effet gratter un film plastique sur la carte pour découvrir son code personnel et cela se voit. Les locaux de vote et les personnes qui, au service des votations et élections, traitent les votes postaux contrôlent systématiquement le registre électoral lorsqu'arrive une carte grattée afin de s'assurer que l'électeur n'a pas déjà voté.

Le site [www.ge.ch/evoting](http://www.ge.ch/evoting) vous renseignera sur le vote par internet. Durant

le scrutin, une assistance téléphonique sera à disposition au 0840 235 235, de 8h à 18h, heure suisse, tous les jours ouvrables, ainsi qu'à l'adresse [ael-assistance@etat.ge.ch](mailto:ael-assistance@etat.ge.ch).

C'est pourquoi la Chancellerie d'Etat vous invite, vous aussi, à voter par internet du 18 avril au 14 mai, à l'adresse suivante : <https://www.evoting-ch.ch/ge/>

## CONCERT DE L'HARMONIE ET DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Un monde magnifique sera le thème du concert de cette année. Malgré les catastrophes qui nous touchent de près ou de loin, il suffit d'ouvrir un peu les yeux pour voir que nous sommes privilégiés en Suisse. Cet avantage ne sera certes pas éternel, mais en tout cas il existe, alors sachons en profiter pleinement. Faites donc un premier pas vers l'autre et venez nous rejoindre le 6 mai prochain à 20h30 à la salle communale de Bellevue.

L'Harmonie et l'orchestre junior de l'Ecole de musique de Genthod-Bellevue se préparent activement à cet événement incontournable du paysage musical de la rive-droite. Nous espérons donc vous voir nombreux afin que vos applaudissements remplissent la salle d'une douce euphorie.

L'entrée du concert est gratuite et vous aurez la possibilité de vous désaltérer et de déguster de succulentes pâtisseries sur place.

## EXPRESSION DES CÉPAGES SELON LE TERROIR

Le prochain cours de dégustation, comme toujours animé par Madame Marie Linder, formatrice et conseillère en vins, sera centré sur le rôle du terroir dans le goût du vin.

La dégustation permettra de comparer trois cépages différents, provenant de différentes régions de Suisse, d'Europe et du Nouveau monde. Elle se terminera, comme d'habitude, par une légère collation durant laquelle les participants pourront continuer d'échanger leurs impressions sur les crus dégustés.

Cette dégustation se déroulera le vendredi 20 mai à 19h30 à la salle communale. Elle est limitée à 50 personnes et donc votre inscription préalable est obligatoire. Une participation aux coûts, de Fr. 25.00, est demandée pour la dégustation et la collation.

## TRÉTEAUX DE GENTHOD

Vos jambes seront elles-prêtes pour passer la journée à arpenter la rue du Village et pour rencontrer clowns, conteurs ou autres magiciens nichés à chaque coin de la rue ?

Vos oreilles seront-elles assez à l'affût pour s'emplir de douces mélodies résonnant ça et là ? Vos enfants seront-ils enclins à explorer yourte, chapiteau et autres recoins fourmillant d'activités diverses ?

Vos papilles seront-elles curieuses de découvrir les spécialités culinaires des quatre coins du monde, cuisinées avec entrain par les différents stands ? Vos yeux seront-ils écarquillés pour admirer les décorations toutes en couleurs de la rue parée pour l'occasion ?

En bref, serez-vous partants pour une quatrième édition des Tréteaux de Genthod ? Vous pouvez alors d'ores et déjà réserver le samedi 17 septembre prochain pour une nouvelle journée sous le signe du théâtre de rue.

## ACTIVITÉS VACANCES JEUNESSE

Durant l'été, du 2 au 26 août, le centre d'accueil vacances « Au P'tit Train » sera en mesure de garder vos enfants de 8h à 17h. Réservez vite vos places en vous inscrivant le 18 mai 2011, de 10h à 12h, au pavillon du préau de l'école de Genthod. Pour plus d'informations contactez le 076 304 57 97 ou le 079 378 07 72, ou écrivez à : [au.ptit.train@romandie.com](mailto:au.ptit.train@romandie.com).

Parallèlement, le Tennis Club de Genthod organise deux camps de tennis et de sport. Le premier se tiendra à Fiesch en Valais du 4 au 8 juillet et s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans. Le deuxième aura lieu à Tenero au Tessin du 12 au 18 août et est destiné aux jeunes de 14 à 20 ans. Chaque jour un programme complet attend les participants avec, bien entendu, du tennis, mais également du vtt, de la natation, de l'escalade, et bien d'autres activités.

Les frais de participation sont de Fr. 550.00 pour le camp de juillet et Fr. 600.00 pour celui d'août. Ils comprennent le voyage en train et le logement en pension complète.

Inscriptions et renseignements sur le site [www.tcgenthod.ch](http://www.tcgenthod.ch). Les intéressés peuvent également prendre contact au 079 228 00 83 ou écrire à [pierreborel@tele2.ch](mailto:pierreborel@tele2.ch).

## MÉMENTO

### *Manifestations culturelles*

Vendredi 6 mai 2011, à 20h, Pascal Chenu donnera, à la salle communale, un concert de chansons françaises à texte, alliant intimité, nostalgie et humour décapant. Dernier spectacle de la saison 2010-2011, à voir absolument !

### *Bibliothèque communale*

En dehors des horaires habituels que vous pouvez consulter sur notre site internet, la bibliothèque sera ouverte les samedis 7 mai et 4 juin, le matin de 9h à 12h.

### *Activités parascolaires*

Les inscriptions des enfants aux activités parascolaires 2011-2012 auront lieu samedi 21 mai, de 8h à 13h, dans le pavillon parascolaire à côté de l'école.

### *Fête de la musique*

La prochaine fête de la musique aura lieu samedi 18 juin dans la cour du Château de 10h à 16h environ. Un apéritif sera offert par la Commune de 11h à 12h et vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

### *Promotions scolaires*

Comme chaque année, la fête des promotions se tiendra sur le terrain de sport, derrière l'école, le vendredi 1er juillet 2011 dès 18h.

### *Mobilité douce*

La sous-commission de l'environnement et la Mairie reconduisent cette année la journée de la mobilité douce qui avait eu lieu en 2009. Celle-ci se déroulera le samedi 27 août prochain derrière l'école.

*Édité par la Mairie de Genthod*